

Danser jeune... Danse et jeunesse / jeunesse de la danse

Lyon, 25 septembre 2020

accueillie par la Biennale de danse de Lyon 2020
sous la direction de Paule Gioffredi, Axelle Locatelli et Claudia Palazzolo,
et avec le soutien de l'équipe de recherche Passage XX-XXI de l'Université Lyon2 et de la
Biennale de la Danse de Lyon, et le Centre Jean Pépin (CNRS-ENS, Paris)

Cette journée d'étude, la sixième que l'université Lyon2 et l'équipe de recherche Passages XX-XXI organisent, avec le soutien et en collaboration avec la Biennale de la danse, abordera la relation entre danse et jeunesse.

Pratique traditionnellement assignée aux jeunes et qui, comme en témoignent les plus anciens traités du *quattrocento*^[1], leur était réservée de manière prioritaire – force, grâce, santé, tonus et habilité physique étant les prérogatives pour s'y consacrer –, la danse a été souvent, dans la doxa, directement associée à la jeunesse. Au sein du bal avec sa fonction sociale, ou au théâtre avec l'esthétisation des corps des Giselle, des Roméo et des Juliette, la jeunesse a été littéralement mise en scène par la danse, qui a contribué ainsi à instituer le modèle d'une corporalité socialement et esthétiquement convenue.

Les grands changements survenus après la Deuxième Guerre mondiale, avec les développements de l'industrie du disque et la multiplication des dancings et des boîtes, ont assimilé encore plus fortement à la jeunesse la pratique sociale de la danse. D'autre part, les bals, réapparus dans le contexte de certains festivals, sont fréquentés par un public jeune. Dans le cadre de la danse théâtrale, en revanche, la recherche post-moderne et contemporaine a souvent fait de la critique des corps normés et modélisés de la tradition – minces, beaux et, justement, jeunes –, l'un de ses enjeux majeurs : non seulement les danseurs âgés restent en scène, mais, comme dans *Kontakthof pour dames et messieurs de plus de 65 ans* (Pina Bausch, 2000), des amateurs âgés y sont conviés.

Loin de vouloir réassigner la danse à un âge spécifique, ou prétendre pouvoir reconstruire l'histoire de cette analogie, cette journée d'étude se propose à *contrario* d'employer le terme « jeunesse » en l'envisageant à la fois comme une classe d'âge, mais surtout comme une perspective et une problématique. S'il est donc question, d'une part, de s'interroger sur la manière dont une classe d'âge, en l'occurrence la jeunesse, pense, pratique, conçoit, considère la danse, il s'agira aussi de penser la relation de la danse à sa propre jeunesse, et de s'interroger sur les caractéristiques d'une « jeune création » d'aujourd'hui, qu'elle soit ou non le fait de jeunes artistes, par rapport au nouveau regard sur le monde qu'elle permettrait d'envisager.

Voici quelques-uns des axes de réflexion que l'on pourra suivre, sans exclure cependant des propositions situées hors de ces axes :

- les critères qui définissent en tant que telle la « jeune création », et sur les variations de cette définition selon les contextes dans lesquels ce syntagme apparaît. Ou encore, nous pourrions réfléchir à la manière dont la « jeune création » se définit par rapport à celle de ses aînés ;

- les pratiques actuelles de la danse qui circulent auprès des jeunes (krump, jumpstyle, dancehall jamaïcain shuffle...), afin de réfléchir aux modalités de leur transmission, aux appropriations dont elles sont l'objet, et aux modes de sociabilité qu'elles construisent ;

- la valeur éducative de la danse auprès de la jeunesse, en s'intéressant aux projets menés conjointement, depuis les années 1980, par un artiste chorégraphique et un enseignant en milieu scolaire, ainsi qu'aux modalités de leur mise en œuvre et à leurs effets ;
- la perspective des études de genre, en questionnant par exemple la représentation des jeunes filles et des garçons dans le cadre des pratiques amateurs, mais aussi dans l'accès à la professionnalisation des jeunes danseur.r.se.s.

Les propositions d'intervention doivent parvenir, sous la forme d'un résumé de 3000 signes maximum, au format .pdf, au plus tard le 1^{er} juin 2020 : axelle.lo@neuf.fr, claudia.palazzolo@univ-lyon2.fr.

Elles devront préciser le titre de l'intervention ainsi que le rattachement institutionnel et/ou professionnel de l'intervenant.

Comité scientifique : Myriam Blœdé, Patrick Germain-Thomas, Paule Gioffredi, Axelle Locatelli, Claudia Palazzolo, Carolane Sanchez et Joëlle Vellet.

[1]. Par exemple, à l'origine de la théorie de la danse, Guglielmo Ebreo précisait, dans le chapitre « Mouvement corporel », qu'une constitution bien proportionnée, la santé et surtout le fait d'être jeune étaient les conditions pour exercer la danse (Guilielmus Hebraeus Pisauriensis, *De pratica seu arte tripudii*, 1463).